

# La recherche documentaire : quels acteurs pour quels enjeux ?

## Les apports d'Infos Risques

François Pellet, S Liaudy, A Maître, R de Gaudemar

### Résumé

*Pour répondre à la mutation des services de santé au travail et aux nouvelles approches des risques qu'il faudra mettre en place, la recherche documentaire va devenir un élément déterminant pour l'avenir de la santé au travail.*

*Infos Risques, service de documentation de l'Equipe de Santé au Travail de la Faculté de Médecine de Grenoble, montre, à partir de réflexions nées de ses 15 ans d'expérience, quels sont les facteurs de progrès en ce domaine ; comment analyser les nouveaux besoins des professionnels de la prévention et comment on peut y répondre ; quelles sont les actions pratiques qu'Infos Risques a mis en place pour aider les SST à progresser vers une documentation de qualité.*

### 1. Objectifs

Notre intention n'est pas de développer ici les méthodes de recherche documentaire, mais de montrer en quoi cette recherche est un élément déterminant en santé au travail et comment le service de documentation de l'Equipe de Santé au Travail de l'Université scientifique et médicale de Grenoble a réfléchi à cette problématique au travers des différents enjeux de cette recherche et des différents acteurs à laquelle elle est destinée.

### 2. Considérations préalables

La recherche documentaire est un élément déterminant pour l'avenir d'une santé au travail en mutation, et ceci pour deux raisons principales :

#### 2.1. L'évaluation des risques va évoluer

Sous la poussée des réformes en cours, les Services de Santé au Travail (SST) vont passer progressivement de services encore centrés aujourd'hui sur la consultation médicale, sur l'entretien singulier avec les salariés, et, pour ce qui concerne le tiers-temps, sur des approches parcellaires et individuelles des conditions de travail à des services axés sur une vision plus globale d'évaluation des risques, faisant intervenir de multiples partenaires, venus de disciplines très diverses.

Afin d'assurer leur crédibilité et leur efficacité, ces nouvelles équipes multidisciplinaires devront baser leurs évaluations des risques professionnels sur des données fiables et crédibles. Et l'on sait que la documentation intervient de façon indispensable aussi bien au niveau de la caractérisation des dangers que de l'estimation des risques (1, 2).

Ceci apparaît avec d'autant plus d'acuité pour des substances cancérigènes ou reprotoxiques, ces risques étant porteurs de ce que les spécialistes de communication appellent un "haut potentiel d'effroi", à l'heure où nous vivons dans des sociétés tolérant de moins en moins les risques venant du milieu extérieur (3). Autant dire qu'en ce domaine, après les accusations dont ils ont été l'objet (par exemple pour l'amiante), les médecins du travail n'ont plus droit à l'erreur, surtout en ce qui concerne la surveillance des risques émergents.

L'évolution des exigences des salariés comme des employeurs ou de la société civile se fera vers des techniques issues de l'"evidence-based medicine" (4, 5), ou médecine factuelle, qui introduit une rationalisation importante dans la pratique médicale et en particulier dans l'analyse des données actuelles de la science (6).

#### 2.2. Mais il faut également considérer la fin du caractère isolé du champ de la santé au travail

Sous la poussée des sciences de l'environnement, des craintes du public en matière de santé publique, de la volonté des pouvoirs publics, le champ de la santé au travail a cessé d'être un domaine isolé pour se concevoir désormais dans des interrelations avec la santé publique et la santé environnementale. Il suffit pour s'en convaincre d'étudier la récente loi de prévention en santé publique (7) ou le Plan National Santé Environnement (8).

Adresse de correspondance et demande de tirés-à-part

**Dr. François Pellet**

Infos Risques, Equipe de Médecine et Santé au Travail

EPSP - Laboratoire TIMC (UMR 5525)

UFR de Médecine de Grenoble

Domaine de la Merci, 38706 La Tronche cedex .

Tél. : 04 76 63 75 05. Fax : 04 76 63 75 02

E-mail Sylvette.Liaudy@ujf-grenoble.fr

L'interpénétration de ces différents domaines va générer des besoins nouveaux pour les professionnels de la santé au travail en matière d'accès aux sources documentaires, accès nécessaire pour parfaire leurs connaissances et pour mieux appréhender les difficultés et les enjeux de cette nouvelle vision médicale des risques.

### **2.3. Face à ces constats, quel est l'état de la documentation dans les SST ?**

Il faut hélas bien constater que, dans beaucoup de SST, la documentation n'a pas encore la place qu'elle devrait avoir ! Trop souvent encore ces services ne disposent que d'une bibliothèque assez peu fournie, où les ouvrages et les revues ne sont pas actualisés, gérée, comme ils le peuvent, par des médecins y consacrant quelques heures par mois ou par des assistantes peu formées.

Seuls quelques grands services disposent d'une documentaliste professionnelle et d'un budget adapté. Mais, même dans ces cas, on observe souvent une gestion documentaire trop classique qui est loin d'anticiper les évolutions futures en santé au travail et d'aider ainsi les SST à être plus réactifs.

### **3. Quelle est la position d'Infos Risques face à cette problématique ?**

A partir de ces constats, l'Equipe de Santé au Travail de la Faculté de Médecine de Grenoble a créé en 1990, avec l'aide des pouvoirs publics et de l'Université, un service de documentation destiné à la fois aux enseignants-chercheurs universitaires et aux médecins du travail de terrain. Les analyses initiales montraient la nécessité impérieuse de mettre à la disposition de ceux-ci des documents fiables, disponibles rapidement et de manière peu onéreuse. Elles se sont avérées valides, puisque Infos Risques dessert actuellement plus de 400 professionnels de la santé au travail dans la grande région Rhône-Alpes.

Mais au fil de ses 15 années d'existence, Infos Risques n'a cessé de réfléchir à la pertinence de ses services et à la manière de mieux répondre aux besoins des professionnels de prévention de terrain. Ceci explique ses évolutions vers deux nouveaux objectifs : l'optimisation de la qualité de sa documentation et, plus récemment, le développement d'une fonction de conseil auprès des SST.

### **3.1. L'optimisation de la qualité de la documentation**

La qualité de la documentation repose sur des critères bien connus : la fiabilité des sources (numériques mais aussi "papier"), leur diversité, le choix judicieux des besoins exacts des demandeurs (au travers par exemple des "mots clés"), les techniques de réalisation de dossiers cohérents.

Satisfaire à ces critères suppose d'être très rigoureux dans l'analyse des demandes, dans le choix des données dont dispose le centre de documentation, dans la gestion et l'utilisation du fonds documentaire, dans les techniques de documentation et de bibliothéconomie. On perçoit mieux ainsi les spécificités du métier de documentaliste...

L'Équipe d'Infos Risques a, pour ce faire, approfondi particulièrement les aspects suivants : le choix des meilleurs critères de sélection documentaire en fonction d'une analyse de la demande de chaque médecin ; une réflexion appuyée sur la fiabilité des sources (Infos Risques est en relation avec plus de 30 bases de données mondiales, reçoit près d'une cinquantaine de périodiques et analyse la plupart des ouvrages importants publiés dans son domaine d'activité) ; une analyse constante de l'adéquation entre les dossiers documentaires fournis et le besoin réel des demandeurs.

### **3.2. Une activité de conseil en documentation pour les SST**

L'Equipe d'Infos Risques a nettement perçu, ces dernières années, à travers l'analyse des sujets traités et de leur évolution, l'urgence de proposer une aide pour mettre en place de véritables services de documentation de qualité dans les SST.

Le champ documentaire à couvrir pour répondre aux besoins des SST est en effet vaste, très spécifique, et mérite un développement interne. Il ne s'agit pas en cette matière de prôner la mise en place dans chaque SST de services de documentation exhaustifs et hyperspécialisés en tous domaines, ce qui d'ailleurs ne serait pas possible financièrement, mais d'aider à créer des services de documentation spécifiques aux SST, dignes de ce nom et réellement adaptés aux besoins des médecins du travail et des nouveaux intervenants en prévention...

Pour se faire, l'Equipe d'Infos Risques a développé une activité d'audit et de conseils en documentation prenant en compte trois aspects primordiaux : la largeur du champ d'activité de la documentation ; l'étendue des services demandés ; le facteur temps.

### ***La problématique de la largeur du champ d'activité de documentation***

Le champ relatif à la santé au travail est déjà en lui-même très vaste. Il couvre la toxicologie industrielle, l'hygiène industrielle, la métrologie des nuisances, l'analyse des risques, l'ergonomie et l'étude des conditions de travail, la physiologie du travail, la psychopathologie du travail et l'étude de la charge cognitive, la sociologie du travail, etc. Les médecins du travail doivent également être informés des évolutions remarquables dans le champ de la médecine en général : nouvelles données propres aux différentes spécialités médicales, aux méthodes de diagnostic, de traitement et de prévention.

Ils doivent aussi rester au fait des évolutions survenues dans le domaine du droit, depuis les aspects éthiques et déontologiques jusqu'aux évolutions des codes du travail et de la sécurité sociale.

Mais le champ de la documentation pour les SST est devenu de plus en plus vaste avec l'extension des préoccupations vers la santé publique et environnementale. Les SST sont ainsi confrontés à de nouvelles interrogations, à de nouvelles analyses des risques, à de nouveaux enjeux.

### ***L'étendue des services demandés***

L'étude de cet aspect est primordial si l'on veut faire progresser la qualité des services de documentation. Les services demandés sont en effet très divers, de l'interrogation d'ordre général aux questions particulières ou très "pointues".

Ces services varient donc de la simple question attendant une réponse brève et précise à la demande d'un dossier bibliographique complet, avec ou sans résumé des articles, avec ou sans copie des publications princeps, à des demandes de suivi documentaire périodique ("veille documentaire"), voire même à des demandes conjointes de conseil auprès d'universitaires.

Mais au travers de cette variabilité des demandes, il convient de mettre en évidence **la variabilité des enjeux**.

Qu'y a-t-il de comparable en effet entre un médecin voulant analyser de manière sommaire un risque, parce qu'il s'agit d'un premier "défrichage", à un médecin désirant réaliser l'expertise complète d'un risque important, par exemple l'impact d'une substance cancérigène, à la demande des salariés ou des employeurs. Les techniques documentaires seront très différentes, le temps et le coût des recherches également...

Nous sommes à même actuellement de classer ces demandes en 6 niveaux d'enjeux. A chaque

niveau correspond une modalité technique de réponse différente, un coût différent, des exigences en matière de documentation différentes. Nous pouvons ainsi analyser, au travers d'audits de documentation, ce qui relève, dans les demandes, d'un service de documentation interne aux SST de ce qui relève d'un service extérieur spécialisé.

### ***Le facteur temps***

Celui-ci se compose en fait de deux volets : le temps de réponse attendu et le temps de réalisation des dossiers.

Le temps de réponse attendu est fonction de **l'urgence de la demande**, elle-même en relation avec les enjeux. A cette urgence répondent des techniques documentaires adaptées et un coût de documentation particulier...

Le temps de réalisation des dossiers est un autre élément à considérer car il influe sur la gestion humaine et économique des services de documentation. Nous étudions pour notre part ce facteur dans ses interrelations avec la "faisabilité" des dossiers, dépendant elle-même des enjeux cités ci-dessus.

### ***Conclusion***

Par cette démarche nouvelle de développement de la qualité et d'aide à la création de services de documentation fiables dans les SST, l'Equipe universitaire de Santé au Travail de Grenoble espère répondre aux nouveaux besoins de ces services et aider ainsi les professionnels de la prévention à optimiser leurs actions.

Aucune démarche de progrès ne se fera dans ce domaine sans une réflexion sur la mise en place de véritables stratégies de documentation dans les SST. Quels sont les objectifs à atteindre ? Avec quelles ressources ? Que peut-on faire dans les SST, pour quel coût ? Qui fait quoi ? Avec quelle formation ? Et, enfin, quelles sont les limites de tout service de documentation ?

### ***Bibliographie***

- 1- Liaudy S, Maître A, Perdrix A, de Gaudemar R, Pellet F. Le médecin et la recherche de documentation : est-il suffisant de savoir surfer en solitaire ? Communication présentée aux journées franco-suisse de Médecine du Travail, Aix-les-Bains, juin 1999, Recueil des communications, 211 p, 25-32
- 2- Pellet F, Liaudy S, Maître A, Perdrix A, de Gaudemar R. Internet et la recherche documentaire en santé au travail : la pratique d'Infos Risques. Archives des Maladies Professionnelles, 2003, 64, 5, 325-328.

3- Beck U. La société du risque : sur la voie d'une autre modernité. Paris, Aubier, 2001, 521 p

4- Sackett DL, Rosenberg WM, Gray JA, Haynes RB, Richardson WS. Evidence based medicine : what it is and what it isn't. [Editorial]. Br Med J, 1996, 312, 7023, 71-72

5- Verbeek JH, van Dijk FJ, Malmivaara A, Hulshof CT, Rasanen K, Kankaanpaa EE, Mukala K  
Evidence-based medicine for occupational health. Scand J Work Environ Health, 2002, 28, 3, 197-204

6- Caillard JF. Conclusions du 28ème Congrès national de Médecine et santé au travail, Bordeaux, juin 2004.  
[http://www.istnf.fr/pages/Bordeaux/bordeaux\\_synthese.asp](http://www.istnf.fr/pages/Bordeaux/bordeaux_synthese.asp)

7- Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique. Journal Officiel, 11 août 2004, 5 p

8 - Ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille. Plan National Santé Environnement 2004-2008, 2004, 92 p.  
<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/rapport.pdf>